043-214300329-20200221-NOTE\_CA19\_PHOTO-BF

Regu le 02/03/2020



# COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES NOTICE SYNTHETIQUE

#### 1. Le cadre général du Compte Administratif 2019

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour le budget annexe Centrales Photovoltaïques ; elle est disponible sur le site internet de la Ville de Blavozy.

Le principe : Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées sur la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile, 2019 pour ce qui concerne cette note.

#### Le contexte:

L'activité de production et de distribution d'énergie est une activité constitutive d'un service public industriel et commercial (SPIC), quelle que soit sa destination. La collectivité ne peut ainsi, sauf dérogation, subventionner librement le service. Elle ne peut pas non plus prendre en charge dans son budget propre des dépenses au titre de ces services. Elle doit donc individualiser les opérations relatives à la production et à la distribution d'énergie dans un budget annexe spécifique. L'énergie étant destinée à être revendue totalement, l'activité de production d'énergie photovoltaïque fait l'objet d'un suivi au sein d'un budget appliquant la nomenclature budgétaire et comptable M4.

Les toitures de l'école et du gymnase sont ainsi dotées de panneaux photovoltaïques.

L'accès au réseau public de distribution d'électricité est facturé par ENEDIS.

La vente de la production électrique générée par les panneaux photovoltaïques se fait auprès d'EDF.

#### 2. Le Compte Administratif 2019 du budget annexe Centrales Photovoltaïques

Le budget est structuré en deux sections, chaque section étant elle-même scindée en dépenses et en recettes.

- La section de fonctionnement, qui concerne la gestion des dépenses courantes, dégage un excédent de 66 675.78 € ,
- La section d'investissement qui concerne le patrimoine spécifique de ce budget, dégage un excédent de 767.67 €.

### AR PREFECTURE

043-214300329-20200221-NOTE\_CA19\_PHOTO-BF Regu le 02/03/2020

## 2.1. La section de fonctionnement

Chapitre ou Compte	Budgétisé	Réalisé	
		M ontant	96
Fonctionnement - Dépense	127 658.61€	70 864.61€	55,51%
011 - Charges à caractère général	24 700.00€	22 619.08€	91,58%
6061 - Fournitures non stockables (eau, énéergle)	1 00 0.00 €	683.76 €	68,38%
61 32 - Lo cations immo billères	18 00 0.00 €	17 746.35 €	98,59%
61 56 - M aintenance	2 50 0.00 €	2 23 3.29 €	89,33%
6161 - Multirisques	2 00 0.00 €	1 95 5.68 €	97,78%
6226 - Honoraires	200.00 €	0.00 €	0,00%
635111 - Cotisation foncière des entreprises	1 00 0.00 €	0.00 €	0,00%
023 - Virement à la section d'investissement	39 061.69€	0.00€	0,00%
023 - Virement à la section d'investissement	39 061,69 €	0.00 €	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	30 800.00€	30 726.01€	99,76%
6811 - Dotations aux amort, des immos incorporelles et corpore lles	30 80 0.00 €	30 726.01 €	99,76%
65 - Autres charges de gestion courante	5 500.00€	5 406.94€	98,31%
658 - Charges diverses de la gestion courante	5 50 0.00 €	5 40 6.94 €	98,31%
66 - Charges financières	9 900.00€	9 688.58€	97,86%
66 111 - Intérêts réglés à l'échéance	9 90 0.00 €	9 68 8.58 €	97,86%
67 - Charges exceptionnelles	14 696.92€	0.00€	0,00%
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	14 69 6.92 €	0.00 €	0,00%
69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés	3 000.00€	2 424.00€	80,80%
695 - Impôts sur les bénéfices	3 00 0 .00 €	2 42 4.00 €	80,80%

## AR PREFECTURE

043-214300329-20200221-NOTE\_CA19\_PHOTO-BF Regu le 02/03/2020

Chapitre ou Compte	Budgétisé	Réalisé	
		M ontant	96
Fonctionnement - Recette	127 658.61€	137 540.39€	107,74%
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	34 771.97€	34 771.97€	100,00%
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	34 771.97 €	34 771.97 €	100,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	116.00€	116.00€	100,00%
777 - Quote-part des subvent* d'inv. virées au résultat de fexencice	115.00 €	116.00 €	100,00%
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	92 770.64€	102 651.23€	110,65%
701 - Ventes de produits finis et intermédiaires	92 770.64 €	102 651.23 €	110,65%
75 - Autres produits de gestion courante	0.00€	1.19€	0,00%
7588 - Autres	0.00 €	1.19 €	0,00%

## 2.2. La section d'investissement

Chaptire ou Compte	Budgétisé	Réalisé	
		Montant	96
Investissement - Dépense	70 373.47€	30 470.12€	43,30%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	116.00€	116.00€	100,00%
13916 - Autres établissements publics locaux	116.00 €	116.00 €	100,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	30 380.00€	30 354.12€	99,91%
1641 - Emprums en euros	30 38 0.00 €	30 35 4.12 €	99,91%
21 - Immobilisations corporelles	39 877.47€	0.00€	0,00%
2154 - Matérie i Industriei	20 000.00 €	0.00 €	0,00%
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	19 877.47 €	0.00 €	0,00%
Investissement - Recette	70 373.47€	31 237.79€	44,39%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	511.78 €	511.78 €	100,00%
001 - Soide d'exécution de la section d'investissement reporté	511.78 €	511.78 €	100,00%
021 - Virement de la section d'exploitation	39 061.69€	0.00€	0,00%
021 - Virement de la section d'exploitation	39 061.69 €	0.00 €	0,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	30 800.00€	30 726.01€	99,76%
28131 - Bátiments	30 80 0,00 €	30 726.01 €	99,76%